







## A l'attention de Monsieur le Préfet de l'YONNE

Auxerre, le 27 mars 2020

## Monsieur le Préfet,

Au regard des dernières informations de la presse, notre département vient de passer en situation épidémique, vos services ont d'ailleurs confirmés la présence de 56 cas en début de semaine.

Il va de soit dans ce contexte que la priorité est au règlement de la situation sanitaire et que les mesures de confinement imposées ne sauraient être compatibles avec la manifestation que l'intersyndicale FO/CGT/FSU et Solidaires avait déclarée auprès de vos services pour le 31 mars prochain. Nous décidons donc de la reporter sine die.

Si nous nous félicitons du report de la réforme des retraites et de l'assurance chômage, pour autant il ne saurait être question de faire taire les revendications sociales.

Le projet de loi d'urgence qui vient d'être adopté par les députés est un véritable 49.3 permanent contre le statut et le droit du travail. Nous n'acceptons pas que soit accordé un « chèque en blanc » au gouvernement en faveur du patronat.

Ce projet de loi d'urgence est en soi incompatible avec les revendications que nous défendons à ce jour. En effet cette loi « d'état d'urgence » habilite le Gouvernement à déroger par ordonnances au Code du travail et au Statut général de la fonction publique : congés payés, temps de travail, repos sont déréglementés. Par exemple, la loi prévoit de transformer la période du confinement en congés.

Par ailleurs, alors que notre département se trouve directement confronté à l'épidémie et que d'après de nombreux scientifiques, virologues et médecins, seuls le confinement et l'arrêt de toute interaction sociale permettront de « gagner la guerre » contre le coronavirus, alors que les pouvoirs publics et la plupart des collectivités locales font le nécessaire pour un confinement général et éviter toute interaction









sociale, des entreprises de notre département continuent impunément leurs activités et ce malgré le fait qu'elles ne soient pas essentielles pour lutter contre l'épidémie de COVID 19.

L'intersyndicale FO / CGT / FSU et Solidaires vous pose la question : sur un territoire, à quoi servent les mesures prises par les pouvoirs publics et les collectivités locales si les entreprises continuent à faire déplacer et se côtoyer les salariés pour des activités non essentielles aux besoins vitaux ?

Il y a là une situation contradictoire et dangereuse pour les salarié-e-s, leurs familles et les populations ...

Par conséquent l'intersyndicale FO /CGT/ FSU et Solidaires demande l'arrêt immédiat de toutes les activités dans l'Yonne ne participant pas à la production de biens et de services répondant aux besoins essentiels de la population. C'est dans ce sens que nous invitons nos syndicats à intervenir sans délai auprès des directions d'entreprise et des élus locaux pour que cessent toutes activités ne participant pas aux besoins essentiels de la population sur leur territoire.

L'intersyndicale FO / CGT / FSU et Solidaires vous demande dans le même temps d'agir pour le maintien plein et entier de la rémunération de tou-te-s les salariés et ce quelle que soit leur situation.

Nous vous demandons par ailleurs que les dotations en masque, gants et solution hydro- alcoolique prévues pour les activités non essentielles aux besoins vitaux de la population soient redirigées intégralement vers les hôpitaux, les médecins, les infirmières libérales, les aides à domicile et tous les professionnels de santé qui luttent au quotidien pour protéger et sauver des vies humaines.

Il en va de la santé des salariés et de leurs familles. Il en va aussi de l'impérieuse nécessité de ne pas engorger davantage les services de secours et les établissements de santé dans l'Yonne où le virus circule activement.

En vous assurant de son engagement pour garantir la santé et les droits des travailleu-ses-rs dans l'Yonne, l'intersyndicale FO /CGT /FSU et Solidaires vous adresse tous ses vœux de réussite dans vos missions de complète protection des salarié-e-s et des citoyen-ne-s de notre département.

FORCE OUVRIERE

CGT

FSU

Solidaires

Reynald MILLOT

Didier BOURIGAUT

Philippe WANTE

Jérôme COURTOIS